Temps ordinaire- 19e Semaine: Vendredi

Texte de l'Évangile (*Mt* 19,3-12): Des pharisiens s'approchèrent de lui pour le mettre à l'épreuve; ils lui demandèrent: «Est-il permis de renvoyer sa femme pour n'importe quel motif?». Il répondit: «N'avez-vous pas lu l'Écriture? Au commencement, le Créateur les fit homme et femme, et il leur dit: 'Voilà pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un'. A cause de cela, ils ne sont plus deux, mais un seul. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!».

Les pharisiens lui répliquent: «Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit la remise d'un acte de divorce avant la séparation?». Jésus leur répond: «C'est en raison de votre endurcissement que Moïse vous a concédé de renvoyer vos femmes. Mais au commencement, il n'en était pas ainsi. Or je vous le dis: si quelqu'un renvoie sa femme -sauf en cas d'union illégitime- pour en épouser une autre, il est adultère».

Ses disciples lui disent: «Si telle est la situation de l'homme par rapport à sa femme, il n'y a pas intérêt à se marier». Il leur répondit: «Ce n'est pas tout le monde qui peut comprendre cette parole, mais ceux à qui Dieu l'a révélée. Il y a des gens qui ne se marient pas car, de naissance, ils en sont incapables; il y en a qui ne peuvent pas se marier car ils ont été mutilés par les hommes; il y en a qui ont choisi de ne pas se marier à cause du Royaume des cieux. Celui qui peut comprendre, qu'il comprenne!».

«Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!»

Abbé Roger J. LANDRY
(Hyannis, Massachusetts, Etats-Unis)

Aujourd'hui, Jésus répond aux questions de ses contemporains relativement au sens véridique du mariage, soulignant la indissolubilité de celui-ci.

Sa réponse, par ailleurs, fournit une base adéquate sur laquelle les chrétiens peuvent s'appuyer afin de répondre à ceux dont les cœurs entêtés ont justifié l'ampliation de la définition du mariage aux couples

homosexuels.

En reportant le mariage au plan originel de Dieu, Jésus souligne quatre aspects pertinents pour lesquels seulement peuvent être unis par le mariage un homme et une femme:

1) «Au commencement, le Créateur les fit homme et femme» (Mt 19,4). Jésus nous enseigne que, dans le plan divin, la masculinité et la féminité ont un sens important. L'ignorer équivaut à ignorer ce que nous sommes.

2) «Voilà pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme» (Mt 19,5). Le plan de Dieu n'est pas que l'homme abandonne ses parents pour aller avec qui bon lui semble, mais bien avec une épouse.

3) «A cause de cela, ils ne sont plus deux, mais un seul» (Mt 19,5). Cette union corporelle va au-delà de la courte union physique qui a lieu durant l'acte conjugal. Il fait allusion à l'union véridique qui arrive lorsqu'un homme et une femme, à travers de son amour, conçoivent une nouvelle vie qui est le mariage perpétuel ou union de leur corps. Il est évident qu'un homme avec un autre homme, ou qu'une femme avec une autre femme, ne peut pas se considérer un corps unique de cette façon.

4) «Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas» (Mt 19,6). Dieu Lui-même a uni au mariage l'homme et la femme, et dans la mesure où nous tenterons de séparer ce qu'il a uni, nous le ferons de notre propre chef et au coût de la société.

Dans sa catéchèse sur la Genèse, le Pape Jean-Paul II dit: «Dans sa réponse aux pharisiens, Jésus-Christ présente à ses interlocuteurs la vision totale de l'homme, sans laquelle il n'est pas possible d'offrir une réponse adéquate aux questions reliées au mariage».

Chacun de nous est appelé à être “écho” de cette Parole de Dieu lorsque le moment s'y prête.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Même si la taille, l’aspect et les habitudes d’un seul et même homme peuvent se modifier tout au long de sa vie, subsiste néanmoins en lui une seule et même nature, une seule et même personne » (Saint Vincent de Lérins)

- « Dans le récit biblique apparait l'idée que l'homme serait en quelque sorte incomplet de par sa constitution, à la recherche, dans l'autre, de la partie qui manque à son intégrité, à savoir l'idée que c'est seulement dans la communion avec l'autre sexe qu'il peut devenir "complet" (Benoît XVI)

- « L'estime de la virginité pour le Royaume et le sens chrétien du Mariage sont inséparables et se favorisent mutuellement » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, nº 1.620)